



**RETURN BIDS TO:
RETOURNER LES SOUMISSIONS À :**

Bid Receiving/Réception des soumissions

Procurement Hub | Centre
d'approvisionnement
Fisheries and Oceans Canada | Pêches et
Océans Canada

Email / Courriel : DFO.Tenders-
Soumissions.MPO@dfo-mpo.gc.ca &
Nathaniel.Dorgbetor@dfo-mpo.gc.ca

**REQUEST FOR QUALIFICATIONS /
DEMANDE DE QUALIFICATION**

Comments: - Commentaires :

Title / Titre Reconstruction de quais et de brise-lames Fox Roost, T.-N.-L.		Date Le 11 Juillet, 2023
Solicitation No. / N° de l'invitation 30004473		
Client Reference No. / No. de référence du client(e) 30004473		
Solicitation Closes / L'invitation prend fin At / à : 14H00 EDT (Eastern Daylight Time) / HAE (Heure Avancée de l'Est) On / le : 2 Août, 2023.		
F.O.B. / F.A.B. Destination	Taxes See herein — Voir ci-inclus	Duty / Droits See herein — Voir ci-inclus
Destination of Goods and Services / Destinations des biens et services See herein — Voir ci-inclus		
Instructions See herein — Voir ci-inclus		
Address Inquiries to : / Adresser toute demande de renseignements à : Nathaniel Dorgbetor, Agent principal des marchés Email / Courriel: DFO.tenders-soumissions.MPO@dfo-mpo.gc.ca & C.c: Nathaniel.Dorgbetor@dfo-mpo.gc.ca		
Vendor Name, Address and Representative / Nom du vendeur, adresse et représentant du fournisseur/de l'entrepreneur		
Telephone No. / No. de téléphone	Facsimile No. / No. de télécopieur	
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor (type or print) / Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)		
Signature	Date	



AVIS IMPORTANT AUX SOUMISSIONNAIRES

PROCESSUS DE SÉLECTION EN DEUX PHASES

Voici la première phase (phase 1) d'un concours à deux volets. La phase 1 évaluera les compétences de tous les soumissionnaires et la phase 2 invitera les soumissionnaires retenus à la phase 1 à transmettre une soumission financière pour le projet d'après les devis et les dessins. Une fois le contrat attribué au terme de la phase 2, la liste des soumissionnaires présélectionnés sera supprimée et aucun autre contrat ne sera attribué.

APPEL D'OFFRES CONDITIONNEL DANS LE CADRE DE LA STRATÉGIE D'APPROVISIONNEMENT DU GOUVERNEMENT FÉDÉRAL POUR LES ENTREPRISES AUTOCHTONES (PSIB)

Il s'agit d'un appel d'offres ouvert. Toutefois, il sera conditionnellement réservé dans le cadre de la Stratégie d'approvisionnement auprès des entreprises autochtones (SAEA) du gouvernement du Canada si deux offres ou plus ont été reçues par des entreprises autochtones certifiées selon les critères de la Stratégie d'approvisionnement auprès des entreprises autochtones (SAEA) et qui peuvent être inscrites dans le Répertoire des entreprises autochtones du gouvernement du Canada (<https://www.sac-isc.gc.ca/fra/1100100033057/1610797769658>).

Si votre entreprise autochtone n'est pas encore inscrite au Répertoire des entreprises autochtones, veuillez le faire en cliquant sur le lien ci-dessus. Si les offres d'au moins deux entreprises autochtones sont conformes aux conditions de l'appel d'offres, l'autorité contractante limitera la concurrence à ces entreprises autochtones et ne prendra pas en considération les offres d'entreprises non autochtones qui auraient pu être soumises.

Si les offres des entreprises autochtones sont jugées non conformes ou non recevables ou sont retirées, de sorte qu'il reste moins de deux offres conformes d'entreprises autochtones, les offres de toutes les entreprises non autochtones qui avaient soumis des offres seront alors prises en considération par l'autorité contractante.

COMPTE RENDU

Tout soumissionnaire qui souhaite obtenir une séance d'explications doit contacter la personne dont le nom figure sur la page couverture de la demande de qualifications dans les 15 jours ouvrables suivant l'avis informant du résultat de l'invitation. Les explications fournies comprendront un exposé des points forts et faibles de la soumission, en rappelant les critères d'évaluation. La confidentialité des renseignements relatifs aux autres propositions sera préservée. Le compte rendu peut être fourni par écrit, par téléphone ou en personne.

PROCESSUS DE CONTESTATION DES OFFRES ET MÉCANISMES DE RECOURS

- (a) Les fournisseurs potentiels ont accès à plusieurs mécanismes pour contester des aspects du processus d'approvisionnement jusqu'à l'attribution du marché, inclusivement.
- (b) Le Canada invite les fournisseurs à porter d'abord leurs préoccupations à l'attention de l'autorité contractante. Le site Web du Canada [Achats et ventes](#), sous le titre « [Processus de contestation des soumissions et mécanismes de recours](#) », fournit de l'information sur les organismes de traitement des plaintes possibles, notamment :
 - Bureau de l'ombudsman de l'approvisionnement (BOA)
 - Tribunal canadien du commerce extérieur (TCCE)
- (c) Le gouvernement du Canada a mis sur pied le BOA afin d'offrir aux soumissionnaires canadiens un moyen impartial et indépendant pour déposer leurs plaintes concernant l'attribution de certains contrats fédéraux de moins de 30 300 \$ pour les biens et de 121 200 \$ pour les services. Si vous



avez des préoccupations concernant l'attribution d'un contrat fédéral dont la valeur est inférieure à ces montants, vous pouvez communiquer avec le BOA par courriel à l'adresse boa.opo@boa-opo.gc.ca, par téléphone en composant le 1-866-734-5169, ou par l'intermédiaire de son site Web, à l'adresse www.opo-boa.gc.ca.

- (d) Les fournisseurs devraient savoir que des **délais stricts** sont fixés pour le dépôt des plaintes et qu'ils varient en fonction de l'organisation concernée. Les fournisseurs devraient donc agir rapidement s'ils souhaitent contester un aspect du processus d'approvisionnement.

LISTE DE SOUMISSIONNAIRES PRÉQUALIFIÉS

La liste des soumissionnaires préqualifiés de la phase 1 ne sera pas publiée. Un avis d'adjudication de contrat au soumissionnaire retenu de la phase 2 sera publié sur achatsetventes.gc.ca



INSTRUCTIONS AUX SOUMISSIONNAIRES

1. Il s'agit d'un processus de sélection en deux étapes. Les soumissionnaires répondant au présent processus de sélection doivent soumettre leur soumission en deux phases. La soumission à la phase 1 doit porter uniquement sur les compétences et l'expérience du soumissionnaire. Après l'évaluation des soumissions, les soumissionnaires seront informés de leur classement. Les soumissionnaires retenus pour la phase 2 recevront un appel d'offres par courriel pour l'évaluation financière relative par rapport à l'exigence.
2. **DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS** : Toutes les demandes de renseignements doivent être transmises à l'autorité contractante par écrite à DFOtenders-soumissionsMPO@dfo-mpo.gc.ca & C.c : Nathaniel.Dorgbetor@dfo-mpo.gc.ca .

Les questions doivent être reçues, par écrit, au moins **sept** jours ouvrables avant la date de clôture de l'appel d'offres afin de donner assez de temps à l'autorité contractante pour y répondre.

3. Soumission de qualification - L'annexe 2, Formulaire de qualification de la phase 1, doit être transmise **UNIQUEMENT** au Pêches et Océans Canada au plus tard à la date, à l'heure et à l'endroit indiqués à la page 1 de la Demande de qualification. Pêches et Océans Canada n'est pas responsable des soumissions envoyées ailleurs.

La taille maximale par courriel (pièces jointes comprises) est limitée à 10 Mo. Au-delà de cette limite, Pêches et Océans Canada pourrait ne pas recevoir votre courriel. Nous vous suggérons de compresser le courriel pour garantir l'envoi. Les soumissionnaires sont tenus de transmettre leur proposition et de prévoir suffisamment de temps pour que Pêches et Océans Canada la reçoive avant la fin de la période indiquée dans l'appel d'offres. Les courriels avec des liens vers des documents de soumission ne seront pas acceptés.

Pêches et Océans Canada ne sera pas responsable des échecs attribuables à la transmission ou à la réception du courriel de soumission.

Les soumissions transmises par télécopieur à l'intention de Pêches et Océans Canada ne seront pas acceptées.

4. L'annexe 2, Formulaire de qualification de la phase 1, **la page couverture de la demande de qualification** et tout document associé requis soumis par courriel en format PDF portant l'information suivante clairement dans la ligne d'objet :

- Formulaire de qualification de la phase 1;
- le numéro de l'invitation à soumissionner;

Une clarification ou un changement à la Phase 1 – Demande de qualifications entraînera la publication d'un addenda sur le site Web Achatsetventes et sera inclus sous la forme d'une modification à la Demande de qualifications de la demande de soumissions. La page de couverture de toutes les modifications dûment signées ou paraphées doit être transmise avec la soumission ou plus tard en guise de preuve de réception ou d'accusé réception écrit. Si le soumissionnaire n'accuse pas réception d'une des modifications comme demandé, l'autorité contractante l'informerait du délai qu'elle lui accorde pour transmettre les renseignements. À défaut de fournir les documents dans le délai prévu, le soumissionnaire verra sa soumission déclarée non recevable.



ANNEXE 1 – DESCRIPTION DU PROJET - ÉNONCÉ DES TRAVAUX

L'étendue des travaux dans le cadre du présent projet concerne l'exécution des travaux de construction nécessaires à la reconstruction de quais et de brise-lames à Fox Roost (T.-N.-L.), comme il est décrit de façon plus détaillée ci-dessous ainsi que dans les dessins et le devis (seront fournis après l'octroi) et conformément à toutes les modalités du contrat.

Dans l'ensemble, les travaux à réaliser dans le cadre du présent contrat comprennent, entre autres, les tâches suivantes.

- .1 Effectuer le retrait et l'élimination de la totalité de l'apponement existant et de la structure de soutènement connexe, comme il est indiqué dans les dessins.
- .2 Effectuer le retrait et l'élimination de tous les débris à 3,0 m de la façade de l'apponement existant, comme il est indiqué dans les dessins. Effectuer le retrait et l'élimination de tous les débris dans la superficie des quais brise-lame existants, comme il est indiqué dans les dessins. Un rapport d'inspection sous-marine ainsi qu'une vidéo de l'inspection doivent être remis au représentant ministériel et montrer que tous les matériaux ont été retirés. L'entrepreneur est responsable de l'inspection sous-marine et de la vidéo.
- .3 Excaver des zones sèches pour faciliter les nouveaux travaux et la pose du nouveau caisson de tête de quai. S'il y a lieu, retirer les pierres de carapace existante à l'emplacement des nouveaux travaux, comme il est indiqué dans les dessins.
- .4 Excaver l'encaissement, y compris le socle rocheux, s'il y a lieu, afin de faciliter l'installation du nouveau caisson de tête de quai, comme il est indiqué dans les dessins.
- .5 Construire un nouveau caisson de tête de quai en bois et le tablier, selon les dimensions indiquées dans les dessins. Les caissons doivent être chantournés aux éléments du fond dur ou du socle rocheux, comme il est indiqué dans les dessins.
- .6 Construire et installer un nouveau quai flottant avec passerelles, chaînes d'amarrage et blocs d'ancrage en béton, conformément aux détails et aux aménagements indiqués dans les dessins;
- .7 Excaver et retirer la terre haute, y compris le socle rocheux, s'il y a lieu, à une élévation de -1,5 m, comme il est indiqué dans les dessins.
- .8 Effectuer le décalaminage et retirer les roches détachées ou fragmentées avant d'installer le nouveau caisson de tête de quai du quai brise-lames, comme il est indiqué dans les dessins. Excaver l'encaissement, y compris le socle rocheux, s'il y a lieu, afin de faciliter la pose du nouveau caisson de tête du quai brise-lames, comme il est indiqué dans les dessins.
- .9 Construire un nouveau quai brise-lames avec caissons de tête de quai en bois traité et tablier, selon les dimensions indiquées dans les dessins. Les caissons doivent être chantournés aux éléments du fond dur ou du socle rocheux, comme il est indiqué dans les dessins. Le caisson n° 1 doit être chantourné aux éléments du fond dur ou du socle rocheux excavé, comme il est indiqué dans les dessins.
- .10 Installer une nouvelle protection contre les affouillements de roches le long du quai brise-lames, comme il est montré dans les dessins.
- .11 Installer une protection en pierres de carapace et de filtrage ainsi qu'un revêtement géotextile, comme il est indiqué dans les dessins.
- .12 Installer un nouveau remblai rocheux et du matériau granulaire, comme il est indiqué dans les dessins.

VISITE DES LIEUX

Avant de présenter une soumission, les soumissionnaires sont invités à visiter, à leurs frais et à leur convenance, les lieux et leurs environs pour examiner et vérifier le type, la nature et l'étendue



des travaux, les matériaux nécessaires à leur exécution, les moyens d'accès aux lieux, la rigueur des conditions météorologiques, leur caractère incertain et l'exposition à celles-ci, les conditions du sol et toute installation nécessaire. Ils doivent également obtenir tous les renseignements nécessaires en ce qui concerne les risques, les imprévus et autres circonstances pouvant avoir une incidence sur leur soumission. Aucune allocation ne sera accordée ultérieurement en cas d'erreur ou d'omission relative à l'évaluation des conditions qui s'appliqueront sur le chantier.

Les entrepreneurs, les soumissionnaires et leurs invités doivent prendre connaissance des spécifications indiquées à la section 01 35 28, Exigences en matière de santé et sécurité, avant de visiter les lieux. Ils doivent prendre les mesures de sécurité nécessaires lors de toute visite des lieux, avant ou après l'acceptation des soumissions.

L'entrepreneur doit réaliser et achever les travaux au plus tard *26 semaines après l'octroi*.



ANNEXE 2 - FORMULAIRE DE QUALIFICATION DE LA PHASE 1

Le chargé de projet pour le contrat est :

Nom : _____

Titre : _____

Organisation : _____

Adresse : _____

Téléphone : ____ ____ _____

Télécopieur : ____ ____ _____

Courriel : _____

Instructions à l'intention du soumissionnaire : Le soumissionnaire doit répondre à la partie Évaluation des critères de la Phase 1 en utilisant le tableau ci-dessous.

EXIGENCES OBLIGATOIRES

À la clôture de la soumission de la phase 1, le soumissionnaire doit:

- a) satisfaire aux exigences obligatoires mentionnées ci-après;
- b) fournir les documents nécessaires pour démontrer qu'il se conforme à ces exigences.

Les exigences obligatoires du Formulaire de qualification de la phase 1, comme décrites ci-dessous, sont toutes obligatoires et DOIVENT être incluses dans la soumission au moment de la clôture des soumissions. À défaut de fournir les preuves exigées, la proposition du soumissionnaire sera jugée irrecevable et sera rejetée.

Les propositions seront évaluées selon les critères d'évaluation obligatoires détaillés dans le présent document. Les soumissionnaires doivent démontrer clairement dans leur proposition qu'ils répondent à toutes les exigences obligatoires pour que leur proposition soit retenue pour la suite de l'évaluation. Les propositions qui ne répondent pas aux critères obligatoires ne seront pas retenues.

No.	Critères obligatoires (CO)	Répond aux critères (✓)
O1	<p>Le soumissionnaire doit avoir mené à bien deux (2) projets de construction maritime au cours des 7 dernières années.</p> <p>Les renseignements suivants DOIVENT être fournis pour chaque projet énuméré :</p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>Le titre du projet;</i> - <i>L'emplacement du projet;</i> - <i>Les dates et la durée du projet (en indiquant les années et les mois de début et de fin des travaux).</i> - <i>Une brève description du projet (notamment le coût et la portée);</i> - <i>Les coordonnées du vérificateur ou de la vérificatrice (nom, adresse courriel, numéro de téléphone).</i> 	



obligatoires 1 : Projet 1	
Date de début du projet (JJ-MM-AAAA) :	Date d'achèvement du projet à 100 % (JJ-MM-AAAA) :
Emplacement du projet :	
Titre du projet :	
Ce projet a-t-il été entièrement réalisé dans les cinq dernières années? _____ Oui ou _____ Non	
Était-ce un projet de construction commerciale**? _____ Oui ou _____ Non	
Décrivez brièvement le projet (coût, portée, taille, caractéristiques, etc.)	

obligatoires 1 : Projet 2	
Date de début du projet (JJ-MM-AAAA) :	Date d'achèvement du projet à 100 % (JJ-MM-AAAA) :
Emplacement du projet :	
Titre du projet :	
Ce projet a-t-il été entièrement réalisé dans les cinq dernières années? _____ Oui ou _____ Non	
Était-ce un projet de construction commerciale**? _____ Oui ou _____ Non	
Décrivez brièvement le projet (coût, portée, taille, caractéristiques, etc.)	



ANNEXE 3 - LISTE DE VÉRIFICATION – LIVRAISON DES SOUMISSIONS

Livraison d'une soumission:

- Page de couverture la demande de qualification:** remplie et signée
- Annexe 2 – Formulaire de Qualification de la Phase 1 :** remplie
- Page de couverture des amendements (si applicable):** signée ou paraphée, le cas échéant

Les soumissions doivent être présentées au plus tard à la date, à l'heure et à l'endroit indiqués à la page 1 de la demande de soumissions.